

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Tr: Re: CES du 18 décembre 2020 - Avis sur le plan d'actions 2021 CTGQ

Date : Tue, 29 Dec 2020 04:47:46 +0100 (CET)

De : > christophe.chappet (par Internet) <christophe.chappet@sfr.fr>

Répondre à : christophe.chappet@sfr.fr

Pour : ddt-directeur <ddt-directeur@deux-sevres.gouv.fr>

Bonjour,

Pas très judicieux d'exiger une réponse pour le 23 en ces temps de fêtes.

Abstention pour les raisons suivantes évoquées par une conseillère ayant assisté pour la commune au CES, suite à une incompatibilité d'agenda me concernant :

concernant le CTGQ, je croyais, puisque M. le préfet avait dit en fin de séance, que nous étions amenés à poser des questions et faire des remarques et des propositions par mail, qu'il s'agissait de contribuer à améliorer le projet...

en fait, c'est du d'accord/pas d'accord ce qui ne laisse pas grand place au dialogue et je ne doute pas du "d'accord"

si je puis me permettre, j'aimerais toutefois dire ceci :

-Un des objectifs les plus ambitieux du CTCQ est 20% d'exploitations en AB et 20% HVE3 sur le territoire, ainsi qu'une réduction de 50% de l'IFT. La formation et le suivi des agriculteurs sont-ils des moyens suffisants pour parvenir à cet objectif, sachant que ces certifications sont payantes et obligent dans la plupart des cas à une restructuration complète de l'exploitation, de ses pratiques culturales et de ses débouchés ?

-les exploitants concernés par les retenues de substitution sont tenus de suivre trois formations, notamment sur l'irrigation et la gestion de l'eau. Ces formations sont obligatoires mais sont-elles assorties d'obligation de résultat et d'une surveillance quand à l'utilisation des ressources ?

-les objectifs en terme d'aménagements agro-écologiques (haies, bandes enherbées,...) sont très faibles. Le CTCQ promet 30km de haies, ce qui fait moins de 2km par retenue de substitution. Ce n'est pourtant pas la mesure la plus contraignante pour l'exploitant, d'autant plus que tous ces aménagements sont déjà aidés. Lors de la présentation, il a été expliqué que ces objectifs étaient à l'échelle du bassin et non des seules exploitations concernées, ce qui rend ces objectifs encore plus faibles.

Ces questions n'ont pas pu être posées en séance, pas de micro le jour J.

Christophe Chappet
Maire de Saint-Sauvant